

Certifiée exécutoire

Séance du Conseil Communautaire du 26 novembre 2018

Délibération n°CA-2018-717

Objet : Tarifs 2019 - SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Le lundi 26 novembre à 18h30, le Conseil Communautaire s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Arnaud LECUYER.

Lieu de réunion : Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

Nombre de membres en exercice : 91 titulaires - 52 suppléants

Présents ce jour : 81

Procurations : 6

Etaient présents :

Josiane ALLORY, Patrick BARRAUX, Claudine BELLIARD, Gérard BERHAULT, Alain BESNARD, Pierrick BIARD, Henri BLANCHARD, Jacqueline BLANCHET, Chantal BOURGAULT-LEBRANCHU, David BRIAND, Jean-René CARFANTAN, Arnaud CARRE, Jean-Louis CHALOIS, Frédéric CHAPRON, Mickaël CHEVALIER, André COLSON, Christian COQUEL, Eric DARTOIS, Michel DAUGAN, Jérémy DAUPHIN, Nathalie DENIS, Didier DERU, Françoise DESPRES, Emmanuelle DIUZET, Claire EMBERSON, Martial FAIRIER, Pascal FANOUILLERE, Michel FORGET, Jean-Paul GAINCHE, Laurence GALLEE, Patrice GAUTIER, Jean GIBLAINE, Anne-Sophie GUILLEMOT, Marie-Françoise HAMON, Françoise HEDE, Yannick HELLIO, Jacky HEUZE, Didier IBAGNE, Alain JAN, Loïc JOLY, Matthieu JOUNEAU, Jean-Yves JUHEL, Denis LAGUITTON, Philippe LANDURE, Claude LE BORGNE, Suzanne LEBRETON, Pierre LECAILLER, Jean-Luc LECHEVESTRIER, Didier LECHIEN, Valérie LECLERC, Arnaud LECUYER, Jean-Paul LEROY, Simon LETERRIER, Jean-Marie LORRE, Georges LUCAS, Régine MAHE, Jean-Pierre MASSART, Marie-Laure MICHEL, Michèle MOISAN, Anne-Claude MORIN, Jean-Louis NOGUES, Christophe OLLIVIER, Christelle OUICE, Cécile PARIS, Dominique PERCHE, Pascal PERRIN, Yvon PRESSE, Michel RAFFRAY, Dominique RAMARD, Bruno RICARD, Claude ROBERT, Marcel ROBERT, Serge ROUXEL, Jean-Louis RUCET, Serge SIMON, Huguette THEBAULT, Evelyne THOREUX, Ronan TRELLU.

Suppléants présents :

Barbara AULENBACHER, Henri BREHINIER, Christine LAFFICHER LE FLOHIC

Etaient excusés :

Gérard BERTRAND, Geneviève BONNETTE, Myriam CHERDEL, Marie-Odile FAUCHE, Stéphanie MEAL, Stéphanie MISSIR, Claude ROBION, Michel VASPART

Etaient absents :

René DEGRENNE, Michel DESBOIS

Ont donné procuration :

Gérard BERTRAND, Myriam CHERDEL, Marie-Odile FAUCHE, Stéphanie MEAL, Stéphanie MISSIR, Claude ROBION

Le Conseil Communautaire désigne Madame Valérie LECLERC, secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Bruno RICARD

Chaque année la collectivité doit fixer ses tarifs concernant les budgets eau, assainissement et SPANC afin de permettre l'équilibre de la section de fonctionnement des budgets primitifs 2019. Les tarifs seront applicables dès le 1er janvier 2019.

Conformément aux articles L2224-12, R.2224-19, R.2224-19-1, et R.2224-19-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, Dinan Agglomération propose de nouveaux tarifs pour les services d'assainissement non collectif.

Chaque année, les tarifs seront révisés selon la formule ci-dessous :

$$P_n = P_o \times (0,15 + ((0,55 \times (ICHTE_n / ICHTE_o)) + (0,30 \times (1870 T_n / 1870 T_o)))$$

Avec

- ICHTE : indice cout horaire du travail (eau et assainissement)
- 1870 T : indice INSEE gazole
- ICHTE o : indice cout horaire du travail du mois de juin 2018
- ICHTE n : indice cout horaire du travail du mois de juin (n-1) de l'année considérée
- 1870 T o : indice gazole du mois de juin 2018
- 1870 T n : indice gazole du mois de juin (n-1) de l'année considérée

Les tarifs des redevances pour 2019 en € HT :

- contrôle conception : 80,00 €
- contrôle réalisation : 90,00 €
- contrôle vente : 110,00 €
- contrôle bon fonctionnement : 110,00 €
- contrôle bon fonctionnement (contre visite) : 55,00 €
- redevance pour déplacement inutile : 55,00 €

Pour les installations supérieures à 20 EH, compte tenu du temps supplémentaire nécessaire à l'instruction de ces dossiers, les redevances ci-dessus seront majorées de 20%.

Les paiements se feront en une fois « après service fait ».

Le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver les tarifs 2019 proposés ci-dessus pour les services d'assainissement non collectif.

**Délibération adoptée par 84 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2
Ne prend pas part au vote : 1.**

Fait et délibéré en séance les an, jour et mois que dessus et ont signé au Registre les Membres présents.

Dinan, le 4 décembre 2018

Monsieur Arnaud LECUYER
Président,

